



ATM Mobilis EPE-SPA

NIF : 000316096228742

Quartier d'Affaires d'Alger ilot 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar Alger

11 MAI 2026

AVIS DE CONSULTATION N° 14/ATM/DG/DVALP/DAAL/26

Relatif à « l'acquisition de matériels RFID (Radio Frequency Identification) au profit d'ATM Mobilis ».

- Le présent avis de Consultation est adressé aux soumissionnaires ayant la qualité de personne (s) physique (s) ou morale, qualifiés en termes d'activités de vente de matériel RFID conformément aux codes d'activités sur leurs registres de commerce.

- Le groupement d'entreprises n'est pas autorisé dans le cadre de cet avis de consultation.

Les opérateurs économiques intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges muni d'une demande ainsi qu'une copie du registre de commerce ou tout document équivalent à l'adresse suivante :

ATM Mobilis
Direction Générale
Division Achats Logistique et Patrimoine
Direction Achats Administratifs et Logistique
4ème étage,

Quartier d'Affaires d'Alger ilot 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar – Alger Algérie.

Le retrait du cahier des charges nécessaires à la présentation des offres, se fait contre paiement de la somme de deux mille dinars algérien (2 000.00 DA).

Le paiement se fera auprès de la BNA EL MOHAMMADIA située au niveau du siège social d'Algérie Télécom.

- En Dinars algérien au compte n°001.00648.0300.000.002/39

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière seront tous insérés dans des enveloppes séparées et fermées, ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Avis de Consultation

N°14/ATM/ DG/DVALP/DAAL/26

Objet : « l'acquisition de matériels RFID (Radio Frequency Identification) au profit d'ATM Mobilis ».

(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La durée de préparation des offres est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de la

